



National Defence

Défense nationale

National Defence Headquarters
Ottawa, Ontario
K1A 0K2

Quartier général de la Défense nationale
Ottawa (Ontario)
K1A 0K2

**SOLICITATION CLOSES
L'INVITATION PREND FIN**

**at - à 2:00 PM
on - le 07 août 2017**

TIME ZONE - FUSEAU HORAIRE

Heure avancée de l'Est

**SOLICITATION AMENDMENT
MODIFICATION DE L'INVITATION**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Issuing Office - Bureau de distribution

Direction – Contrats de services (DC Svc) 3
Ministère de la Défense nationale (MDN)
101 Colonel By Drive
Ottawa ON K1A 0K2

Title - Sujet Lessiveuse-essoreuse industrielle	
Solicitation No. - N° de l'invitation W6369-17-A048/B	Amendment No. - N° de la modification 002
Date of Solicitation - Date de l'invitation 07 juillet 2017	
RETURN BIDS TO: RETOURNER LES SOUMISSIONS À : By e-mail to: Sarah.Hadi@forces.gc.ca Direction – Contrats de services (DC Svc) 3-3-6-3 Attention: Sarah Hadi	
Address enquiries to: Adresser toute demande de renseignements à: Sarah Hadi Telephone No. E-Mail Address N° de téléphone Courriel 819-939-8529 Sarah.Hadi@forces.gc.ca	
Destination See herein.	
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur Telephone No. E-Mail Address N° de téléphone Courriel	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date



National Defence

Défense nationale

National Defence Headquarters
Ottawa, Ontario
K1A 0K2

Quartier général de la Défense nationale
Ottawa (Ontario)
K1A 0K2

**LA MODIFICATION 002 DE LA DEMANDE DE SOUMISSIONS NUMÉRO W6369-17-A048/B
VISE :**

1. À donner des précisions et à répondre aux questions des fournisseurs éventuels.

QUESTIONS ET RÉPONSES

<p>Question 1</p>	<p>J'ai quelques questions en ce qui a trait aux spécifications de cette machine. Veuillez vous reporter à la section ci-dessous.</p> <ul style="list-style-type: none"> A. La lessiveuse-essoreuse doit être conçue de manière compacte, ne dépassant pas 80 po de hauteur, 50 po de largeur et 50 po de longueur. La plus petite machine que nous possédons qui pourrait nettoyer vos conteneurs a des dimensions de 92 po de hauteur, 75 po de largeur et 84 po de longueur. Cette offre ne serait-elle pas prise en considération? B. Lavage à l'eau froide, minimum de 45 secondes, 21 gal/min@ 40 lb/po² et température ambiante. Y a-t-il une raison pour laquelle il faut un lavage à l'eau froide et un rinçage à l'eau chaude? Rinçage à l'eau chaude, minimum de 15 secondes, 21 gal/min@ 40 lb/po² et 140 °F. Pourrait-il y avoir un lavage à l'eau chaude suivi d'un rinçage à l'eau froide? C. Exigences en matière d'alimentation, 110/120 volts, 60 Hz. Cela pourrait-il être 220 V lors de la phase 1, 220 V lors de la phase 3 ou 460 V lors de la phase 3? De plus, toutes nos machines sont câblées. Voulez-vous une machine qui se branche au mur?
<p>Réponse 1</p>	<ul style="list-style-type: none"> A. Ces dimensions ne seraient pas prises en considération parce qu'elles sont trop grandes pour l'endroit où sera installée la lessiveuse-essoreuse. Dans la pièce jointe 1 de la partie 4 des Critères techniques obligatoires, on indique que la lessiveuse-essoreuse ne doit pas « dépasser 80 po de hauteur, 50 po de largeur et 50 po de longueur ». De plus, dans la section 4.2 de la partie 4 : Dans le document Procédures d'évaluation et méthode de sélection de la demande de propositions (DP), on indique qu'« une soumission doit satisfaire à tous les critères d'évaluation technique obligatoires pour être déclarée recevable ». B. Un cycle de lavage à l'eau froide suivi d'un cycle de rinçage à l'eau chaude a été choisi parce qu'il s'agit d'une méthode plus respectueuse de l'environnement. Le lavage à l'eau froide consomme moins d'énergie et permet d'atteindre l'objectif d'enlever l'excès d'huile des boîtiers Pelican. Le rinçage à l'eau chaude permet, quant à lui, de détacher les étiquettes gommeuses restantes, ce qui



	<p>facilitera le grattage et le retrait. Par conséquent, le MDN cherche précisément une machine qui permet « un lavage à l'eau froide, minimum de 45 secondes, 21 gal/min@ 40 lb/po² et température ambiante; suivi d'un rinçage à l'eau chaude, minimum de 15 secondes, 21 gal/min@ 40 lb/po² et 140 °F.</p> <p>C. Les exigences en matière d'alimentation électrique figurent en tête de liste des critères techniques obligatoires décrits dans la pièce jointe 1 de la partie 4 des Critères techniques obligatoires. Section 4.2 de la partie 4 : Dans le document Procédures d'évaluation et méthode de sélection de la demande de propositions (DP), on indique qu'« une soumission doit satisfaire à tous les critères d'évaluation technique obligatoires pour être déclarée recevable ». L'alimentation câblée dans la salle est de 110 et 120 V. Le ministère de la Défense nationale ne veut pas modifier l'alimentation de la salle et refusera les transformateurs.</p>
Question 2	<p>A. Notre lessiveuse-essoreuse (PC42) a une hauteur de : 82 po, une largeur de : 74 po et une longueur de : 71 po. Ces dimensions sont-elles acceptables? (Dans les documents d'appel d'offres, il est indiqué que la lessiveuse-essoreuse doit être conçue de manière compacte, ne dépassant pas 80 po de hauteur, 50 po de largeur et 50 po de longueur.)</p> <p>B. Quel serait l'échéancier de livraison le plus long qui soit accepté (à partir de la date de votre décision ou de la signature du contrat)?</p>
Réponse 2	<p>A. Ces dimensions ne seraient pas prises en considération parce qu'elles sont trop grandes pour l'endroit où sera installée la lessiveuse-essoreuse. Dans la pièce jointe 1 de la partie 4 des Critères techniques obligatoires, on indique que la lessiveuse-essoreuse ne doit pas « dépasser 80 po de hauteur, 50 po de largeur et 50 po de longueur ». Section 4.2 de la partie 4 : Dans le document Procédures d'évaluation et méthode de sélection de la demande de propositions (DP), on indique qu'« une soumission doit satisfaire à tous les critères d'évaluation technique obligatoires pour être déclarée recevable ».</p> <p>B. L'échéancier le plus long qui serait accepté est fixé au 4 décembre 2017, conformément à la section 6.4.1 de la partie 6 – Clauses du contrat subséquent à la DP.</p>

TOUTES LES AUTRES MODALITÉS DEMEURENT INCHANGÉES.